SERCE
SYNDICAT DES ENTREPRISES
DE GÉNIE ÉLECTRIQUE ET CLIMATIQUE

DOSSIER DE PRESSE FÉVRIER 2015

Déploiement de la fibre optique jusque chez l'abonné : le SERCE propose aux entreprises un CQP associant une formation certifiante.

Avec le Certificat de Qualification Professionnelle "Monteur raccordeur FttH", le SERCE répond aux besoins spécifiques de professionnalisation liés à ce nouveau marché. Déjà partenaire de nombreux centres de formation, le SERCE poursuivra en 2015 le développement de ses coopérations au niveau national.

Un contexte porteur qui nécessite des compétences spécifiques

Le déploiement de la fibre optique, soutenu par des investissements conséquents, tant publics que privés, représente un des plus grands chantiers des dix prochaines années. Le Plan France Très Haut Débit prévoit en effet de couvrir en très haut débit l'intégralité du territoire en 2022 en recourant principalement à la fibre optique. Créateur de valeur, de croissance, d'emplois, d'innovations industrielles et de services, il augure un large champ d'actions pour tous les professionnels de la filière : équipementiers, installateurs et opérateurs télécoms et mobilise les acteurs de l'emploi et de la formation professionnelle.

Déjà impliquées dans l'installation des réseaux électriques et des infrastructures de bâtiments, les entreprises adhérentes au SERCE assurent la mise en place des nouveaux réseaux de fibre optique. Elles peuvent proposer de réaliser les **études**, le **déploiement horizontal** (dans les rues), le **déploiement vertical** (dans les immeubles) ainsi que le **raccordement jusque chez l'abonné (FttH).**

D'après **l'Appui technique prospectif*** initié par l'Etat avec le concours de la plateforme Objectif Fibre** dont le SERCE est un des membres fondateurs, ce chantier prévoit de mobiliser **près de 20 000 emplois sur la période 2013/2022** afin d'assurer **l'installation et la maintenance** des infrastructures très haut débit. Pour y parvenir la mise en place d'une **offre de formation structurée, adaptée et qualifiée** est indispensable, la fibre optique requérant des connaissances spécifiques au regard de ses particularités.
Un besoin prévisionnel de **plusieurs milliers de formations** a été identifié, nécessitant l'implantation de **47 plateaux techniques** au niveau national d'ici deux à trois ans afin d'accompagner cette montée en puissance de la formation.

Des technologies particulières exigeant d'être mises en œuvre par des équipes compétentes et bien formées

L'installateur doit notamment appliquer une méthodologie rigoureuse garantissant la qualité de l'installation. Cela concerne aussi bien :

- La **prévention et la sécurité du chantier** dans sa préparation comme dans son repli ;
- La **technique d'installation** (déroulage et tirage de câbles, raccordement, contrôle et test) ;
- La **relation avec le client** lors du raccordement final.

Pour satisfaire les besoins croissants de valorisation des qualifications des salariés, le SERCE a créé le **Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) de «Monteur Raccordeur FttH».** Ce dispositif qualifiant vise à certifier les compétences des collaborateurs des entreprises du SERCE. Un gage de qualité pour les clients qui bénéficieront ainsi d'une installation fiable !

Sources :
*ATP fibre – Ambroise Bouteille & associé – IDATE : http://www.objectif-fibre.com/wp-content/uploads/2014/11/brochure-de-synthese-ATP-fibre.pdf
** Objectif fibre est une plateforme interprofessionnelle regroupant les acteurs concrètement impliqués dans le déploiement de la fibre optique représentés par la FFIE, la FIEEC, la FFTélécoms et le SERCE. Sa mission consiste à valoriser la filière en France.

Le Certificat de Qualification Professionnelle «Monteur raccordeur FttH», une réponse concrète pour un marché à fort potentiel

Créé par le SERCE, le CQP «Monteur raccordeur FttH» a été validé par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi (CPNE) du BTP. Réservé dans un premier temps aux salariés des entreprises adhérentes au SERCE, il sera élargi aux autres entreprises et aux demandeurs d'emploi dans un second temps, après validation de son inscription au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Le SERCE s'appuie sur un **réseau de centres de formation partenaires conventionnés** qui disposent d'un plateau technique répondant aux normes de qualité exigées par la plateforme Objectif Fibre et proposent une offre de formation adaptée aux besoins des entreprises.

→ CQP : un outil de branche professionnelle

Un **Certificat de Qualification Professionnelle (CQP)** est porté par un syndicat professionnel qui initie, organise et met en œuvre le CQP. Il correspond à un emploi existant dans la branche et ne doit pas faire doublon avec un diplôme de l'Education Nationale ou un titre du Ministère de l'Emploi. Il offre une garantie de qualification reconnue nationalement. Une fois le processus validé par les Commissions Paritaires Nationale de l'Emploi (CPNE) conjointes des BTP, il a une durée déterminée et sera reconduit lors de la présentation d'un bilan motivé devant la CPNE.

Les centres de formation référencés par le SERCE

A ce jour, le SERCE s'appuie sur un réseau de neuf centres de formation, tous signataires d'une convention avec le SERCE dans laquelle ils s'engagent à proposer une offre de formation correspondant au référentiel du CQP et à accueillir les sessions de certification :

- 4 Centres AFPA d'Hazebrouck (62), de Rennes (35), de Champs-sur-Marne (77) et de Saint-Jean-de-Védas (34) ;
- Le Centre de Formation Professionnelle (CFP) des Lacs d'Essonne à Grigny (91) ;
- Les CFA du réseau Ducretet à Clichy (92) et Vénissieux (69) ;
- Le Greta Industriel de l'Agglomération Lyonnaise, GIAL (69) ;
- La CCI du Cantal à Aurillac (15).

De nouveaux partenariats permettront de renforcer le maillage territorial.

carte actualisée en janvier 2015

Un plateau technique pour une épreuve de grande précision

Le raccordement de la fibre optique a un impact direct sur les performances du réseau et sur la facilité d'intervention lors de la maintenance. Il requiert des gestes précis et le respect des règles de l'art afin de ne pas détériorer les fibres optiques pour optimiser la transmission des données jusqu'au récepteur et pérenniser le réseau.

Soudures et mesures sont au cœur de l'épreuve pratique. Chaque centre de formation met à la disposition des candidats les équipements nécessaires : ils sont tous ainsi équipés de câbles, de soudeuses fibre optique, de colliers, gaines, manchons, de boites de jonctions, etc. ainsi que des outils de mesure (réflectomètres, tiroirs optiques...).

Le CQP «Monteur raccordeur FttH» : une formation associée à une certification

Au sein d'une équipe et sous la direction d'un responsable, le «Monteur raccordeur FttH» s'implique dans la préparation du chantier et met en œuvre le déploiement du câble optique en horizontal comme en vertical jusqu'au raccordement des fibres optiques aux boîtiers d'étages.

Après un parcours de formation, qui peut se dérouler en contrat de professionnalisation, le candidat salarié d'une entreprise du SERCE peut se présenter pour valider ses compétences et valoriser ainsi son savoir-faire en postulant au CQP «Monteur raccordeur FttH». Il devra alors passer les différentes épreuves pour l'obtention de son certificat dont une épreuve pratique complétée d'un QCM et d'un entretien avec le jury.

Jacques BEAUVOIS, Président de la commission «Réseaux de Communication» du SERCE

« La mise en place du CQP « Monteur raccordeur FttH» est une réponse concrète aux besoins en personnel et en compétences dans le domaine de la fibre optique. Ces métiers, et notamment ceux du FttH, sont assez récents et appelés à se développer fortement dans l'avenir. Le Certificat de Qualification Professionnelle FttH garantit une formation associée à une certification, qui permet d'une part de pallier la carence en main d'œuvre qualifiée et d'autre part de développer de nouveaux savoir-faire. Véritable atout en matière d'embauche, le CQP bénéficie également du soutien de l'Etat qui accompagne les entreprises dans leurs projets de qualifications professionnelles.

Evalué à plus de 20 milliards d'euros, le déploiement du Plan Très Haut Débit représente un véritable levier de reprise économique avec des perspectives d'activités professionnelles importantes pour les entreprises du SERCE. Plus de 20 000 nouveaux emplois sont prévus sur la période 2013/2022, avec à la clé de nombreuses formations pour soutenir le développement de nombreux métiers et remises à niveaux. Le CQP «Monteur raccordeur FttH» est également un outil de réinsertion pour les demandeurs d'emploi, permettant un retour à l'emploi dans un secteur en pleine dynamique.

Le maillage territorial avec la fibre optique est vertueux et essentiel pour assurer l'attractivité de l'ensemble du territoire, éviter la désertification rurale et les délocalisations industrielles et maintenir la répartition de l'emploi partout en France. La ville intelligente de demain devra nécessairement s'appuyer sur la ville communicante, rendant indispensable le déploiement de la fibre optique et par conséquent la formation d'un personnel qualifié pour assurer sa mise en place et sa maintenance ».

Le déroulé des épreuves

Les compétences attendues dans le cadre de la certification du «Monteur raccordeur FttH» se mesurent à l'aide de 4 outils :

- **un carnet de validation des compétences :** renseigné par le responsable hiérarchique du salarié et son tuteur. Il permet d'identifier les compétences maîtrisées par le candidat en situation de travail ;
- **un QCM** afin d'aprécier, en complément des compétences observées sur le terrain, les connaissances générales et les techniques maîtrisées par le candidat ;
- **une épreuve pratique,** qui permet aux membres du jury d'évaluer le geste professionnel et les connaissances associées ;
- **un entretien final avec les membres du jury** qui complète et consolide les résultats des épreuves précédentes.

Ces quatre épreuves s'articulent autour de 32 compétences pré-identifiées, regroupées en 4 domaines :

- Présentation, sécurité, environnement ;
- Préparation et repli du chantier ;
- Technique ;
- Communication professionnelle.

La délivrance du CQP «Monteur raccordeur FttH» requiert l'obtention d'au moins 125 points sur un total de 200.

Les deux premières sessions ont été organisées en décembre 2014 en région Rhône-Alpes avec l'appui du **CFA Ducretet (Vénissieux)** et en région Ile-de-France avec le **CFP des Lacs d'Essonne (Grigny)**. Elles se poursuivront au cours de l'année 2015 avec le soutien d'autres organismes de formation partenaires du SERCE tels que la CCI du Cantal, le Greta Industriel de l'Agglomération Lyonnaise (GIAL), l'AFPA (établissements d'Hazebrouck, Rennes, Champs-sur-Marne et Saint-Jean-de-Védas) et d'autres centres de formation qui déposeront une demande de référencement et de conventionnement auprès du SERCE.

Témoignages

Pascal CARCAILLON, Délégué général du Réseau Ducretet

« Le partenariat avec le SERCE, dans la mise en place du CQP «Monteur raccordeur FttH», permet au Réseau Ducretet de participer à une démarche structurante des compétences, dans le cadre du défi majeur qu'est celui de l'aménagement du territoire en Très Haut Débit.

Cette formation qualifiante répond aux besoins de montée en compétences et performances dans le domaine de la fibre optique, dont la finalité est la professionnalisation des collaborateurs.

La formation associée au CQP «Monteur raccordeur FttH» du SERCE a pour objectif de qualifier et certifier le personnel en poste. Il consiste à valider et valoriser des compétences acquises sur le terrain, à acquérir de nouveaux savoirs et savoirs-faire en FttH et à former de nouveaux entrants, jeunes, apprentis et demandeurs d'emploi.

Nos plateaux techniques de Clichy et Vénissieux répondent aux critères de référencement d'Objectif Fibre et du SERCE pour la mise en œuvre du CQP «Monteur raccordeur FttH». Ils sont composés chacun de deux espaces pédagogiques, intérieur et extérieur, qui permettent de recréer des zones d'habitation avec toutes les configurations de raccordement et d'installation au sein de l'habitat. Dans le domaine des réseaux de communication, ces deux centres ont une capacité de 100 postes pour l'Ile-de-France et 60 en Rhône-Alpes. Pour l'ensemble de ces formations, près de 70 apprentis et 250 stagiaires ont été formés en 2014 et notre objectif est de doubler les effectifs tous les ans.

La convention signée entre le Réseau Ducretet et le SERCE permet d'assurer un maillage fort du territoire en termes de formation, grâce notamment à une présence de notre réseau dans toute la France. »

Philippe RIO, Maire de Grigny et Vice-Président de la communauté d'agglomération des lacs de l'Essonne

« Le déploiement de la fibre optique représente une formidable opportunité pour former à de nouveaux métiers à travers une filière en plein développement. D'ici 2022 ce sont près de 20 000 emplois qui devraient être créés atour de la «fibre optique». A son niveau, le Centre de Formation Professionnelle de Grigny participe depuis 2009 activement à cette aventure nationale vectrice d'innovation et de développement économique.

Le partenariat avec le SERCE est très important car il concrétise une relation de confiance entre une branche professionnelle et notre centre de formation. La mise en place du Certificat de Qualification Professionnelle FttH émane d'une volonté commune au CFP et au SERCE, d'offrir, notamment aux jeunes ayant eu un parcours difficile ou connu un échec scolaire (58 % des 15-19 ans décrochent dans notre région) une formation qualifiante et porteuse d'emploi. Avec la caution d'un organisme tel que le SERCE, Grigny est donc au cœur d'un dispositif vertueux au niveau social, sociétal et économique, en faisant coïncider offre et demande dans un univers professionnel en plein essor ».

Crédits photos : © Hervé Jacques - © Réseau Ducretet - © Xavier Boymond

Conception 426c 01 56 05 47 75

Carte d'identité du SERCE

Le SERCE, Syndicat des entreprises de génie électrique et climatique, réunit 260 entreprises (PME et grandes entreprises de la profession) réparties sur plus de 900 sites en France. Elles interviennent dans les travaux et services liés aux installations industrielles et tertiaires, aux réseaux d'énergie électrique et aux systèmes d'information et de communication. Intégrateurs multi techniques de l'efficacité énergétique, elles garantissent dans la durée les économies d'énergie dans le bâtiment.

Le SERCE est membre de la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP) et membre associé de la Fédération des Industries Électriques, Électroniques et Communication (FIEEC).

Chiffres clés : CA France 2013 : 16,1 milliards d'euros ; 145 000 salariés.

Contact SERCE
Marielle Mourgues
Tél. 01 47 20 69 45
m.mourgues@serce.fr // www.serce.fr
@SERCE_France

Contact PRESSE
C-Comme Vous
366 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS
Tél. 01 45 31 20 83
vanessa@c-commevous.com
www.c-commevous.com